



PORTRAIT DE L'ACTIONNARIAT SALARIE D'ESSILORLUXOTTICA Lauréat du Grand Prix FAS 2020

EssilorLuxottica est un leader mondial dans la conception, la fabrication et la distribution de verres ophtalmiques, de montures et de lunettes de soleil. Le groupe est né en octobre 2018 du rapprochement d'Essilor et de Luxottica. Le groupe combine ainsi l'expertise de deux pionniers de l'industrie optique, l'un spécialisé dans les technologies de pointe en matière de verres, l'autre dans le savoir-faire maîtrisé de lunettes emblématiques.

Aujourd'hui, ce sont 44 % des collaborateurs qui sont actionnaires du Groupe EssilorLuxottica. Cela correspond à 63 000 personnes, auxquelles s'ajoutent 10 000 retraités. Sur les 145 000 salariés que compte le groupe, 84 000 sont éligibles aux plans de co-investissement et 75% de ces collaborateurs éligibles ont choisi de devenir actionnaires. Avec les taux de souscription record de ces quatre dernières années, EssilorLuxottica a multiplié par 5 le nombre d'actionnaires salariés.

L'actionnariat salarié est un pilier de la culture d'EssilorLuxottica. Il renforce l'engagement des salariés envers la mission et la stratégie du groupe, en alignant leurs intérêts à long terme avec ceux du groupe et des autres actionnaires, tout en leur offrant la possibilité de participer à la création de valeur du groupe.

L'actionnariat salarié d'EssilorLuxottica repose sur deux piliers : le co-investissement et les plans d'intéressement à long terme.

Dans le détail, par le co-investissement, le salarié décide de participer à un plan d'épargne en actions EssilorLuxottica. A ce jour, plus de 63 000 salariés actifs, dans 81 pays, choisissent d'investir une partie de leur épargne dans l'épargne dans l'entreprise.

En parallèle, les plans d'intéressement à long terme reposent sur un mécanisme d'attribution d'action gratuites. Il existe plusieurs types d'attribution d'actions gratuites :

- Les attributions liées à l'investissement, récompensant l'investissement personnel des salariés du groupe dans un plan d'achat d'actions local ;
- Les attributions individuelles aux managers en reconnaissance de leur propre performance, dans toutes les filiales du groupe ;
- Les attributions collectives chez Essilor France.

Deux conditions doivent être remplies pour que la livraison des actions gratuites soit effectuée auprès du salarié : une condition de performance du cours de bourse sur une période donnée et une condition de présence aux effectifs au moment de la livraison des actions. Depuis 2016, plus de 13 000 salariés bénéficient chaque année d'une de ces formes d'attribution d'actions.